

Thourotte, le 20 septembre 2019

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
16 SEPTEMBRE 2019**

ETAIENT PRESENTS : MM. CARVALHO, PASTOT, RAJAONARIVELO, Mmes BOULEFROY, MONFORT, OSTER, GENERMONT, ZIRELLI, PIHAN GAUMET, GRANDJEAN, SMITS, FRETE, FOURE, DACQUIN, VANDENBROM, MM. BEURDELEY, POTET, PRUVOT, TASSIN, BONNETON, PILORGE, SELLIER, BONNARD, FLAMANT (qui était représenté par M. CARDON), PATRON (qui était représenté par Mme BACONNAIS), LANGLET, COPPIN, RICARD, TOULLIC (qui été représenté par Mme PICARD),

ETAIENT REPRESENTES : Madame DRELA qui avait donné pouvoir à Monsieur RICARD, Madame DAUMAS qui avait donné pouvoir à Madame FOURE, Monsieur IODICE qui avait donné pouvoir à Monsieur CARVALHO, Madame CUZY qui avait donné pouvoir à Madame FRETE, Monsieur HAVEZ qui avait donné pouvoir à Mme GENERMONT, Monsieur CESCHINI qui avait donné pouvoir à Monsieur PILORGE, Madame BALITOUT qui avait donné pouvoir à Monsieur POTET, Monsieur DAMIEN qui avait donné pouvoir à Mme DACQUIN.

ABSENTS EXCUSES: Madame SALSO-GROSSHENNY, Monsieur BELLOT.

ASSISTAIENT A LA SEANCE : Monsieur LEFEVRE, Directeur Général ; Mme LEBOEUF, Assistante.

SECRETAIRE DE SEANCE: Madame FRETE Thérèse.

Au titre des ressources humaines, le Conseil Communautaire a émis un avis favorable :

- o Au renouvellement de la mise à disposition d'un agent de la CC2V vers la mairie de Thourotte pour exercer les fonctions de « responsable piscine ».
- o A la mise en place du RIFSEEP.

Au titre du Tourisme le Conseil Communautaire a émis un avis favorable :

- o A l'avenant n°1 à la convention relative au cofinancement des actions communes Musée territoire 14/18 pour l'année 2018.
- o A la signature de la convention cadre relative au Musée Territoire 14/18.
- o A la signature d'une convention de partenariat pour l'organisation de croisières avec l'Office de Tourisme.

Au titre de l'Aménagement du territoire, le Conseil Communautaire a émis un avis favorable :

- o Au PLU de la ville de VANDELICOURT.

Au titre de la cohésion sociale, le Conseil Communautaire a émis un avis favorable :

- o A la mise à disposition de personnel de la Commune de Thourotte.
- o A la mise à disposition de locaux sur la commune de Thourotte.

Au titre de l'Environnement, le Conseil Communautaire a émis un avis favorable :

- Au rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers assimilés.

Au titre des finances, le Conseil Communautaire a émis un avis défavorable :

- Au versement de l'indemnité du comptable pour l'année 2019.

Au titre de l'Habitat, le Conseil Communautaire a émis un avis favorable :

- A la prolongation de l'OPAH.
- A la mise en place d'une prime isolation pour l'amélioration de l'habitat.
- A la demande de subvention pour le suivi animation de l'OPAH.

Le Conseil Communautaire a également :

- Autorisé le Président à signer la convention financière pour le Contrat Transition Ecologique.

**Le Président,
P.CARVALHO**

